

BULLETIN D'INFORMATION

Les patients sous PPC face au COVID-19



Je ne suis pas atteint par le Coronavirus : est-ce que je dois arrêter mon traitement durant la crise en France du Coronavirus ?

Non, il est conseillé de maintenir votre traitement sous PPC, ainsi que tous les traitements qui vous ont été prescrits par votre médecin.

Nous vous rappelons l'intérêt de votre traitement par Pression Positive Continue (PPC) et des risques que vous encourez en cas d'inutilisation ou d'utilisation insuffisante. **Ce traitement est très important pour votre santé, surtout en cette période de crise épidémique.**

Je suis atteint par le Coronavirus, dois-je suspendre temporairement mon traitement ?

Cette décision est indiquée par votre médecin prescripteur, ou le médecin qui vous suit en cas de Coronavirus.

Il peut effectivement vous indiquer de suspendre votre traitement par PPC une quinzaine de jours, délai habituel de la maladie Covid-19, si vous ne pouvez pas vous confiner seul dans la chambre ou vous dormez habituellement (Risque de propagation du virus à votre conjoint par la fuite d'air du masque). La PPC est à reprendre à l'issue, lorsque vous êtes guéris.

J'ai entendu à la radio ou vu à la télé que ma PPC était dangereuse pour mon conjoint si je suis atteint par le Coronavirus, est-ce une information juste ?

Non, ce n'est pas votre PPC qui présente un risque. Il faut que vous preniez certaines précautions d'usage :

Votre PPC est reliée à votre masque par un tuyau. Sur le masque il y a une fuite d'air, qui permet à votre air expiré chargé en gaz carbonique de s'évacuer à l'air libre. **Si vous êtes atteint du coronavirus, la fuite d'air va alors propager autour de vous le virus lorsque la PPC est en marche et que vous portez le masque.** Nous vous recommandons de respecter scrupuleusement les mesures barrières en respectant les règles d'isolement. **Isolez-vous dans une pièce à part** des autres membres de votre famille. Et **dormir seul** afin de ne pas envoyer l'air contaminé vers votre conjoint. Cette mesure est à prendre temporairement à votre domicile, le temps que vous soyez guéris du coronavirus.

Le confinement à mon domicile est-il compatible avec l'utilisation de ma PPC ?

Oui, plus que jamais.

La PPC va vous apporter durant cette période assez stressante, un sommeil réparateur, avec des nuits bénéfiques. Si, avant la crise sanitaire « Covid-19 », vous aviez des difficultés d'adaptation avec votre traitement par PPC, le confinement doit être vécu de façon positive. Vous bénéficiez en effet de temps pour vous adapter progressivement à votre traitement en vous efforçant d'augmenter progressivement les séquences avec votre appareillage au fur et à mesure des prochaines nuits. N'oubliez-pas d'utiliser également votre traitement si vous faites la sieste !

1/2

BULLETIN D'INFORMATION

Les patients sous PPC face au COVID-19



Le Syndrome d'Apnées du Sommeil est-il un facteur de risque ou de gravité vis-à-vis de l'infection à COVID-19 ?

Il n'y a pas d'argument pour une augmentation du risque lié directement au Syndrome d'Apnées du Sommeil.

En revanche, le SAS est souvent associé à des conditions identifiées comme facteurs de risque ou de gravité de l'infection à COVID-19 :

Obésité, diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires appelés facteurs de comorbidité.

Que dois-je faire si je suis atteint du Coronavirus avec l'entretien de mon masque et tuyau ?

Soyez vigilant quotidiennement en nettoyant au savon votre masque, ainsi que le circuit patient. Ne remettez pas votre masque sans cette précaution d'usage. Et faites sécher à l'air en journée le masque et le circuit.

Que dois-je faire si je suis atteint du Coronavirus avec l'entretien de mon humidificateur ?

Il est préconisé par les spécialistes d'enlever l'humidificateur et de stopper le fonctionnement de l'humidification avec votre PPC, le temps que vous soyez guéri du Coronavirus.

De façon pratique si vous n'arrivez pas à retirer l'humidificateur, ne remplissez plus le bac, cela revient à poursuivre votre traitement par PPC sans humidification.

Est-il possible de nous contacter, et d'avoir un service particulier ?

Oui nous poursuivons nos services durant la crise du Coronavirus en France.

Nous restons joignables et mobiles en cas de dépannage ou de besoin matériel qui vous serait indispensable pour votre traitement par PPC : du lundi au vendredi aux horaires en journée. **Sachez cependant que nous ne pouvons pas actuellement nous déplacer à votre domicile pour la visite annuelle habituelle de contrôle de votre PPC**, en raison des mesures de sécurité qui ont été prises et que nous tenons à respecter. Notre but est la continuité de votre traitement durant cette période exceptionnelle, et **nous vous conseillons par conséquent de continuer à utiliser votre traitement sous PPC**. Nous restons joignables par téléphone si vous avez besoin de nous questionner à ce sujet, ou besoin de nos services.

Prenez soin de vous,
Bien cordialement.

L'équipe Human air